

OSIFE- CNCDH - Sciences Po

A VOS AGENDAS

Lundi 18 Novembre 2019

11h - 12h15 : Accueil des participants et buffet

12h30-16h45 : Colloque

SCIENCES PO

Salle Leroy Beaulieu

27, rue Saint Guillaume 75007 Paris

Inscription obligatoire

MESURER L'IMPACT DES LOIS ANTITERRORISTES EN FRANCE SUR LES DROITS DE L'HOMME

Que ce soit les Nations unies au travers de ses organes à New York ou à Genève, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne ou le cadre normatif français, un consensus existe sur l'exigence et la nécessité d'une évaluation de l'impact des lois antiterroristes sur les droits fondamentaux et non pas seulement en termes d'efficacité opérationnelle.

A l'issue des discussions qui se sont tenues sous la règle de la Chatham House dans les locaux de la CNCDH le 31 Octobre 2018 – à l'initiative de la CNCDH, du CERSA et de l'OSIFE - il est apparu que la France est en retard dans l'élaboration d'outils permettant l'évaluation de ses politiques publiques, et en premier lieu les politiques sécuritaires.

L'objectif de la mise en place d'une évaluation permettant de mesurer en toute indépendance et impartialité l'impact des lois antiterroristes répond à une stratégie pluriannuelle endossée par un large collectif de la société civile mais fait aussi écho aux recommandations répétées de la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur

la promotion des droits de l'Homme dans la lutte antiterroriste, de la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe et de la CNCDH. Cette exigence répond enfin aux recommandations formulées par plus d'une vingtaine d'Etats lors de l'examen périodique universel de la France devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

La France va devoir répondre, à brève échéance, à deux exigences d'évaluation des mesures de lutte contre le terrorisme qu'elle a mises en œuvre. Répondre à ces exigences implique de mener en amont un travail de réflexion sur les mécanismes et les outils qui doivent être mobilisés pour procéder au mieux à ces évaluations. Ce colloque entend être une étape de ce travail de réflexion, il a pour objectif de dessiner des pistes et de fournir des outils pour construire le travail d'évaluation de la France.

EN PRESENCE DE

Fionnuala D. Ní Aoláin

Rapporteuse Spéciale des
Nations unies sur la promotion des droits
de l'Homme dans la lutte
contre le terrorisme

OBJECTIF DU COLLOQUE

- Présenter les conclusions à l'issue des discussions qui se sont tenues sous la règle de la Chatham House dans les locaux de la CNCDH le 31 Octobre 2018 - à l'initiative de la CNCDH, du CERSA et de l'OSIFE ;
- Faciliter la discussion entre représentants des autorités françaises chargées de l'évaluation et des représentants d'organismes étrangers faisant également face au terrorisme et ayant mis en place des mécanismes d'évaluation indépendants ;
- Identifier et acter quels sont les critères / standards minimum auxquels devrait répondre tout mécanisme d'évaluation des lois antiterroristes ;
- Impliquer les services de l'Etat dans la réflexion sur ces standards minimum en mettant autour de la même table des représentants du ministère de l'intérieur, du ministère de la Justice, des services de renseignement, de la Cour des comptes, des membres des commissions parlementaires chargés de l'évaluation, des autorités indépendantes, etc.;
- S'accorder sur un rétro planning pour garantir qu'à échéance 2020 des processus soient mis en place pour permettre une évaluation rigoureuse de la loi SILT prise dans sa globalité.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

11h - 12h15 : accueil des participants et buffet

12h30 - 13h : Les contours de l'évaluation

- **Le champ de l'évaluation en France** : **M. Jean-Marie Delarue**, Président de la CNCDH
- **Le champ de l'évaluation au niveau européen et international** : **Mme Renske Van Der Veer**, *ICCT Director (TBC)*
- **Présentation de la feuille de route** : **M. Thomas Perroud**, Professeur de droit Université Paris II Assas

13h - 14h : Évaluation des lois antiterroristes : les observations des mécanismes indépendants existant à l'étranger (utilisation d'indicateurs, bonnes pratiques et limites)

Modération : **M. Jeremy Perelman**, Professeur à l'École de droit de Sciences Po et directeur de la clinique de droit

- **M. Jacopo Belasio**, co-auteur de Counter terrorism evaluation taking stock and looking ahead, RAND corporation
- **Sur le nouveau mécanisme d'évaluation au Canada** - membre *Intelligence Review Agency (NSIRA)* au Canada (TBC)
- **L'évaluation des lois anti terroristes au Royaume Uni (projet UK Review)** **Mme Fiona de Londras**, Professor of Global Legal Studies à l'Université de Birmingham

Discussion

14h - 14h15 : pause-café

14h - 15h : Évaluation de l'impact des lois antiterroristes sur les droits de l'Homme : quelles propositions ?

Modération : **M. Bruno Deffains**, Professeur de droit et sciences économiques à l'Université Paris II Panthéon Assas et membre de la CNCDH (TBC)

- **Le point de vue des assemblées** : **M. Marc-Philippe Daubresse** - Rapporteur de la Mission de contrôle et de suivi de la mise en oeuvre de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme au Sénat (TBC) - **M. Jean-Louis Cabrespines**, Conseiller, Conseil économique, social et environnemental (CESE), membre de la Délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques, rapporteur de l'étude « Étude d'impact : mieux évaluer pour mieux légiférer »
- **Le point de vue des chercheurs** : **M. Didier Bigo**, Sciences Po CERI, **Mme Stéphanie Hennette Vauchez**, Professeure de droit public Université Paris Ouest

Discussion

15h - 16h : Le point de vue de la société civile

Modération : **M. Thomas Perroud**, Professeur de droit Université Paris II Assas

Mme Sihem Zine, Fondatrice, Action droits des musulmans,

Mme Rym Khardaoui, Chercheuse, Amnesty International,

M. Malik Salemkour (TBC), Ligue française des droits de l'Homme et du citoyen,

16h - 16h : Remarques conclusives et discussion (Mise en place d'un mécanisme indépendant : quel statut, quelles compétences, quel champ d'intervention ?)

Mme Fionnuala Ní Aoláin, Rapporteuse Spéciale des Nations unies sur la promotion des droits de l'Homme dans la lutte contre le terrorisme

Mme Cristina Goñi, Regional Manager for Advocacy and Security Policy, Open Society Initiative for Europe

[Télécharger la note de contexte](#)

*Sciences Po
27, rue Saint Guillaume
75007 Paris
France*